

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction patrimoine foncier
Service collègues bâtiments
Secteur opérations nouvelles

Bureaux :
44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 68 66

Angoulême, le

Affaire suivie par : Amandine DEJONGHE
Ligne directe : 05 16 09 75 42
Nos réf : 2023 0691/AD

Madame Prunier Nathalie
SCPPAT 7 9 rue de la Préfecture
16000 ANGOULEME

Objet : MDS de Cognac - réponse à l'avis MRAE

Madame,

Par envoi du 17 novembre dernier, vous nous avez fait suivre l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, qui s'est prononcée sur le projet de sondes géothermiques verticales pour la construction d'une maison des solidarités à Cognac (avis 2023APNA173).

Nous vous confirmons la bonne réception de cet avis et la prise en compte des recommandations formulées pour les phases ultérieures, notamment la grande vigilance à mettre en œuvre au moment de la réalisation des forages, et l'attention à porter au suivi de l'intégrité de l'ouvrage dans sa phase d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation,
L'adjoint au Directeur du Pôle
Infrastructures et Aménagement du Territoire


Jean-Philippe SALLABERRY

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction patrimoine foncier
Service collègues bâtiments
Secteur opérations nouvelles

Bureaux :
44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 68 66

Angoulême, le

Affaire suivie par : Amandine DEJONGHE
Ligne directe : 05 16 09 75 42
Nos réf : 2023 0691/AD

Madame Prunier Nathalie
SCPPAT 7 9 rue de la Préfecture
16000 ANGOULEME

Objet : MDS de Cognac - réponse à l'avis MRAE

Madame,

Par envoi du 17 novembre dernier, vous nous avez fait suivre l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, qui s'est prononcée sur le projet de sondes géothermiques verticales pour la construction d'une maison des solidarités à Cognac (avis 2023APNA173).

Nous vous confirmons la bonne réception de cet avis et la prise en compte des recommandations formulées pour les phases ultérieures, notamment la grande vigilance à mettre en œuvre au moment de la réalisation des forages, et l'attention à porter au suivi de l'intégrité de l'ouvrage dans sa phase d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation,
L'adjoint au Directeur du Pôle
Infrastructures et Aménagement du Territoire


Jean-Philippe SALLABERRY

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction patrimoine foncier
Service collègues bâtiments
Secteur opérations nouvelles

Bureaux :
44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 68 66

Angoulême, le

Affaire suivie par : Amandine DEJONGHE
Ligne directe : 05 16 09 75 42
Nos réf : 2023 0691/AD

Madame Prunier Nathalie
SCPPAT 7 9 rue de la Préfecture
16000 ANGOULEME

Objet : MDS de Cognac - réponse à l'avis MRAE

Madame,

Par envoi du 17 novembre dernier, vous nous avez fait suivre l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, qui s'est prononcée sur le projet de sondes géothermiques verticales pour la construction d'une maison des solidarités à Cognac (avis 2023APNA173).

Nous vous confirmons la bonne réception de cet avis et la prise en compte des recommandations formulées pour les phases ultérieures, notamment la grande vigilance à mettre en œuvre au moment de la réalisation des forages, et l'attention à porter au suivi de l'intégrité de l'ouvrage dans sa phase d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation,
L'adjoint au Directeur du Pôle
Infrastructures et Aménagement du Territoire


Jean-Philippe SALLABERRY

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

**PÔLE INFRASTRUCTURES &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction patrimoine foncier
Service collègues bâtiments
Secteur opérations nouvelles

Bureaux :
44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 68 66

Angoulême, le

Affaire suivie par : Amandine DEJONGHE
Ligne directe : 05 16 09 75 42
Nos réf : 2023 0691/AD

Madame Prunier Nathalie
SCPPAT 7 9 rue de la Préfecture
16000 ANGOULEME

Objet : MDS de Cognac - réponse à l'avis MRAE

Madame,

Par envoi du 17 novembre dernier, vous nous avez fait suivre l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, qui s'est prononcée sur le projet de sondes géothermiques verticales pour la construction d'une maison des solidarités à Cognac (avis 2023APNA173).

Nous vous confirmons la bonne réception de cet avis et la prise en compte des recommandations formulées pour les phases ultérieures, notamment la grande vigilance à mettre en œuvre au moment de la réalisation des forages, et l'attention à porter au suivi de l'intégrité de l'ouvrage dans sa phase d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Président et par délégation,
L'adjoint au Directeur du Pôle
Infrastructures et Aménagement du Territoire


Jean-Philippe SALLABERRY